

Anem ! Per la lenga occitana, òc !

14/02/2007

(Collectiu « Anem Òc! »)

Le 17 mars prochain, des milliers de personnes se rassembleront à Béziers pour la langue occitane. Des milliers de personnes viendront de toutes les régions occitanes, que ce soit de la Provence, du Languedoc, d'Auvergne, du Limousin, ou de la Gascogne. Viendront aussi des personnes du Val d'Aran (territoire de l'Etat espagnol où l'occitan est langue officielle), et des vallées occitanes d'Italie (Province du Piémont). En Italie, une loi reconnaît l'existence de la langue occitane.

Toutes ceux qui viendront à Béziers ont en commun la volonté de voir se mettre en place une vraie politique de promotion et de reconnaissance de la langue d'oc. A l'appel des six grandes organisations culturelles, ce rassemblement fera suite à celui qui avait eu lieu à Carcassonne le 22 octobre 2005. Dix mille personnes avaient alors crié : « Anem! Òc! Per la lenga occitana! ». Ce message a déjà porté quelques fruits. En effet, un certain nombre de responsables politiques l'ont entendu. Des régions commencent à mettre en place une politique en faveur de l'occitan.

Mais cela ne suffit pas. Toutes les régions, tous les départements ainsi que les communautés de communes et les communes, qui ont l'occitan en partage, doivent se mobiliser. L'occitan et sa culture sont le bien commun de tous ceux qui vivent en pays occitan, qu'ils y soient nés ou pas, qu'ils parlent la langue ou pas. L'État tarde à prendre conscience du problème de la diversité culturelle. Pourtant il s'y intéresse lorsqu'elle se discute à l'UNESCO. Après son approbation par le Parlement français, la France a ratifié le 18 décembre 2006, la « Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ». Quelle sera l'application de ce texte dans notre pays? Car c'est ici que commence le respect de la diversité des cultures et des langues. C'est en oeuvrant chez nous que nous serons exemplaires et crédibles dans le monde.

L'État a, sur cette question de la promotion et de la reconnaissance de la langue occitane, une large part de responsabilité. C'est donc pour cela que nous avons choisi de manifester le 17 mars, c'est à dire, à quelques semaines de l'élection présidentielle et des élections législatives. Les futurs élus doivent prendre des engagements.

Nous avons une série de revendications simples et claires qui n'ont rien d'étrange quand on regarde ce qui se passe ailleurs en Europe et lorsque l'on connaît l'importance qu'attache la population de nos régions à son identité culturelle et linguistique. Si nous souhaitons interpeller la population et les élus, nous précisons très clairement que cela se fait en dehors de toute préoccupation partisane. Notre mouvement est indépendant.

Le collectif « Anem Òc! » :

Institut d'Estudis Occitans, organisme culturel reconnu d'utilité publique
Felibrige, mouvement de défense de la Langue d'Oc, fondé par Frédéric Mistral
F.E.L.C.O. Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Oc de l'Education nationale
Calandreta, écoles occitanes associatives laïques
Òc-Bi, association de parents d'élèves pour l'enseignement bilingue public
Conselh de la Joventut d'Òc, plateforme de la jeunesse d'Oc

ANEM ÒC! 14 Avenguda Estève d'Orves / 14 Avenue d'Estienne d'Orves
BP 60011 - 34501 BESIÈRS/ BEZIERS Cedex
Tel/fax 04 67 31 18 91 — 06 86 00 66 39

Conselh de Representacion de la Joventut d'Òc

*CIRDOC - Place du 14 juillet - espace Du Guesclin - BP 180 - F-34 503 Besièrs - Béziers cedex
n° siren : 488 751 843 / n° siret : 488 751 843 00019 / n° préfecture : 0341013538
date de déclaration au JO : 28 juin 2005*